



COMPTE RENDU REUNION DDPN PAF DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022

Dans le cadre de la réforme de la police (en parallèle des DDPN), la nouvelle direction national PAF (ou FII selon le résultat du sondage qui n'est pas terminé) veut :

- créer une FORCE FRONTIÈRE (border force) et prendre le « chef de filât ».
- conserver le « chef de filât » sur les MOYENS AÉRIENS (évolution du statut des pilotes en autre)
- prendre le « chef de filât » sur la fraude documentaire et à l'identité (DEFDI)

1) Sur l'OLTIM et les BMR :

- La DCPAF va proposer à l'équipe projet national d'ici fin septembre la liste des BMR qui seront des futures antennes ou détachements OLTIM
- Cette liste sera un peu plus large que celle qui avait été envisagée initialement dans la mesure où moins de BMR que prévu seront supprimées.
- Deux critères ont prévalu pour déterminer quelles BMR resteraient dans le réseau OLTIM : le niveau d'activité en lien avec les trafics de migrants et/ou le maillage territorial cohérent du nouvel office
- Au terme de la réforme, le nombre de personnels affectés à l'OLTIM et dans les futures antennes et détachements sera supérieur aux effectifs actuels cumulés de l'OCRIEST et des BMR : on est bien sur une montée en puissance globale (incluant le volet interministériel, avec un apport non seulement de policiers mais aussi de douaniers, de gendarmes, de fonctionnaires des finances publiques et d'un magistrat)
- Tous les fonctionnaires actuellement affectés dans des BMR qui ne seront pas conservés dans le réseau OLTIM seront approchés et "traités" individuellement : aucun ne sera obligés de déménager et chacun pourra émettre différents vœux. Les fonctionnaires pourraient intégrer par exemple la filière PJ de la DDPN concernée ou rejoindre d'autres BMR sur la base du volontariat, mais la DCPAF va également faire un travail "chirurgical" pour tenter de proposer

d'autres alternatives aux fonctionnaires concernés à l'intérieur de la filière PAF en fonction de leur implantation géographique

- Il est à ce jour prématuré d'annoncer la liste précise des BMR transformées en antenne/détachement OLTIM, car la proposition doit d'abord être faite à l'équipe projet et au DGPN. Mais dès que ça sera le cas, la liste sera communiquée en toute transparence aux directions zonales en vue d'une communication avec les personnels concernés et les OS.

- Une dizaine de BMR maximum fermeront : moins de 100 collègues concernés par ces fermetures.

Il devrait nous communiquer bientôt la liste des BMR concernées.

-Traitement des ESI

Volonté d'harmoniser le traitement de tous les ESI sur un plan national et mettre une unité de traitement H24.

2) Sur le SNPF et les BCF :

- La future filière Sécurité et Paix Publique (SPP) aura le chef de filât sur la sécurité dans les transports en commun : elle est chargée de la création de la division nationale de la sécurité dans les transports en commun (DNSTC)

- La filière PAF en revanche garde le lead sur les trains internationaux

- La semaine dernière, les DC et DCA de la SP et de la PAF se sont rencontrées pour déterminer comment organiser ces futurs services, et un consensus a été trouvé : les discussions sont donc totalement apaisées entre ces deux directions sur le sujet.

- Il va être proposé à l'équipe projet nationale et au DGPN que les effectifs parisiens du SNPF soient presque tous conservés : seuls quelques éléments de l'EM auraient vocation à intégrer la DNSTC (PAGO, etc.). En revanche, l'UCT, l'UJ et l'UAO resteraient à la PAF. L'UAO en particulier, qu'il faudrait remettre à niveau en effectifs, pourrait servir de force d'appui dans le cadre de la force frontière (border force) que le ministre veut créer. Concrètement, sur le temps de la vacation, les collègues partiraient d'une gare parisienne pour procéder à des contrôles dans les trains internationaux aux endroits où la pression migratoire est la plus forte (typiquement en ce moment à la frontière franco-suisse avec les entrées d'Afghans)

- S'agissant des BCF, un critère simple a été retenu pour savoir qui aurait vocation à intégrer la filière SPP et qui devrait rester à la PAF : ceux qui passent les frontières à bord des trains iraient à la PAF. Les autres iraient à la SPP. Pour les BCF maintenues, un volume de personnels adapté à la mission de contrôle des trains internationaux (environ une vingtaine par brigade) serait conservé.

- Pour ceux de nos collègues issus des BCF qui ne resteraient pas à la PAF, ils auraient vocation à intégrer les SISTC existants ou des services équivalents qui seront créés dans de nombreuses villes de France : personne donc ne changera de nature de métier ! Il s'agira juste d'un partage entre deux types de missions, plaçant les collègues soit en filière SPP soit en filière PAF. Et finalement tout le monde se retrouvera de toute façon dans la même DDPN

- Là aussi, comme pour les BMR, il est trop tôt pour communiquer la liste précise des BMR qui basculeront en partie ou en totalité dans la filière SPP : une proposition va être faite à l'équipe projet et sera ensuite partagée avec les DZ pour une communication aux personnels et aux OS.

- Pour la BCF, une centaine de collègues partiront en SP. Les 2 DC se sont accordées. La Gare du Nord resterait à la PAF, c'est la volonté du DCPAF.

CRA : mise en place de réunion avec tous les zonaux et remise en place doctrine, armement, externalisation, il y aura 8 groupes de travail. Retour après validation DGPN et DGEF vers la mi-octobre. L'objectif est l'augmentation des effectifs.

Création d'un nouveau CRA à Lyon (140 effectifs).

Aucune fermeture de CRA en IDF.

Mise en place de réunion bilatérale (au besoin) avec les OS.

3) IDF :

Aéroports IDF restent à la PAF. Le DCPAF a Conscience du manque d'effectifs.

Arrivée de seulement 18 PA (en décembre) et 17 PATS pour les substitutions en aubette alors qu'on est en manque d'au moins 250 collègues.

